

COMMUNE DE HAUSSONVILLE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MERCREDI 26 JUILLET 2023

Convocations faites le
21/07/2023
Délibérations affichées le
28/07/2023/

N° Délib : 12/2023

OBJET : REGLEMENT DE LA GARDERIE ARC EN CIEL

L'an deux mil vingt-trois, le 26 Juillet, le Conseil Municipal de la Commune de HAUSSONVILLE étant assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur BOUCAUD Christian, Maire.

Etaient présents : *CANILLAS Benjamin - CLERC Myriam – NICOT Kévin - ROUYER Gilbert - JUNGER Mathieu - SIMANSKI Yolande*

Etaient absents excusés : *KREITER PASCAL - AUDREY GOGUET - GREGOIRE Hubert - SERGENT Nicolas.*

Il a été procédé conformément à l'article 53 de la loi du 5 avril 1884, à l'élection d'une secrétaire pris au sein du Conseil, *Madame Yolande SIMANSKI*, ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Suite à la fermeture de l'école de Haussonville, le règlement de la garderie ARC-EN-CIEL a été modifié. Monsieur le maire donne lecture du nouveau règlement où le tarif de la demi-heure de garde est fixé à 1€.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte le nouveau règlement.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Le Maire :
Christian BOUCAUD

